

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 18 novembre 2014**

---

Délibération n° 2014 - 18/11/2014 - 7

*Offre de formation rentrée 2014*

---

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 5 novembre 2014

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 21 pour (unanimité) :**

**les modifications de fiches filières pour la rentrée 2014.**

Dijon, le 19 novembre 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Relevé synthétique des votes et avis du CFVU du 5 novembre 2014  
Compte-rendu des travaux de la Commission de la pédagogie du 21 octobre 2014  
Tableau « Modifications des modalités du contrôle des connaissances »*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

## Modifications des modalités du contrôle des connaissances

COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE du 21 octobre 2014

CFVU du 5 novembre 2014

### Rentrée 2014

Domaine	Intitulé du diplôme	UE et SEMESTRE CONCERNE	Type de modifications	Observations	CP	AVIS CFVU
STS	DUT Génie Industriel et Maintenance (IUT Chalon-sur-Saône)	S2, S3 et S4	Création de 3 parcours différents: ouverture d'un contrat de professionnalisation sur les semestres 3 et 4 et d'une spécialisation machine outils en contrat de professionnalisation également sur les semestres 2, 3 et 4.	Parcours 1 : Formation initiale S1, S2, S3 et S4 classiques • Parcours 2 : S1 et S2 classiques, S3 et S4 en contrat de professionnalisation • Parcours 3 : S1 classique, S2, S3 et S4 en contrat de professionnalisation – spécialisation locale MO	*	**
	LP Industrie Agro-alimentaire, Alimentation spécialité Management de la Production dans les Industries Agro-Alimentaires (IUT Dijon-Auxerre)	UE5 et UE6	Les options des UE5 et UE6 ont fusionné (avant il y avait une option industrie animale et une option industrie végétale pour chacune de ses UE).	pas de changement dans le contenu, ni le volume horaire	*	**

ALL	LEA L2	S3 (UE1, UE2, UE4 et UE5)	UE1 Maitrise de la langue A Le TD de perfectionnement Russe passe de 24H à 22H, le TD Pratique de la langue passe de 18H à 12H UE2 Maitrise de la langue B Le TD de perfectionnement Russe passe de 24H à 22H, la TD Pratique de la langue passe de 18H à 12H UE4: Le PRL insertion professionnelle passe de 24H à 0H UE5: Le TD de communication passe de 24H à 22H	Ces modifications sont appliquées depuis la rentrée afin que la licence LEA soit une licence à 1600h	*	**
		S4 (UE5)	Le TD de communication passe de 24H à 22H. Le TD de Renforcement Langue A OU B passe de 12H à 0H.			
	LEA L3	S5 (UE5)	Le TD de communication passe de 24H à 22H Le TD de marketing passe de 24H à 22H Le renforcement langue A ou B/LV3/Communication passe de 24H à 22H	Ces modifications sont appliquées depuis la rentrée afin que la licence LEA soit une licence à 1600h	*	**
STS	Licence CHIMIE	S5 (UE4)	Le TP de Thermodynamique (20 heures) est bien maintenu pour l'année 2014-2015	Rectification par rapport à la demande recensée en septembre (suite aux modifications apportées à la maquette Licence en raison du cadrage budgétaire	*	**

\* pas d'observations particulières en CP

\*\* avis favorable à l'unanimité CFVU